



Département de Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Commune de Lillebonne

DEC/07-7.10/15/2025

DECISION

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SPECTACLE

**COMPAGNIE SAC DE NOEUDS
12 QUAI CASIMIR DE LAVIGNE
76600 LE HAVRE**

Le Maire de la Ville de LILLEBONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération en date du 17 septembre 2020 (D.81/09.20) par laquelle le Conseil Municipal de la Ville de LILLEBONNE a donné délégation au Maire pour passer des contrats (alinéa 4),

Considérant que la compagnie sac de noeuds - 12 quai Casimir de Lavigne 76600 -Le Havre accepte de présenter un spectacle intitulé "GRAPH" - spectacle dans le cadre du printemps des familles.

DECIDE

Article 1 : De signer auprès de la compagnie "SAC DE NOEUDS" - 12 quai Casimir de Lavigne (76600) le contrat de prestation d'un spectacle dans le cadre du printemps des familles.

Article 2 : la représentation du spectacle est programmée le samedi 5 avril 2025 à la MJC le matin de 9h15 à 10h30 selon le planning de l'organisateur.

Article 3 : De régler le montant de 780,40 euros TTC correspondant au tarif du spectacle,

Article 4 : D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville, nature 6188, fonction 4228,

Article 5 : De transmettre la présente décision à Préfecture de Seine Maritime dans le cadre du contrôle de légalité exercé sur les actes administratifs et de notifier le contrat à l'association COMPAGNIE SAC DE NOEUDS,

Acte rendu exécutoire,



Fait à LILLEBONNE, le 24/02/2025
Le Maire,

Christine DECHAMPS.

VILLE DE LILLEBONNE